

Ne pas se faire rattraper par le quotidien

Bruno Cristofoli

Adjoint à la participation de Saint-Médard-en-Jalles, co-fondateur de Fréquence commune

Xavier Normand

Maire de Castanet-Tolosan



Pas facile d'imprimer sa marque participative et transformatrice quand on est issu d'une liste citoyenne et nouveau en politique ! Retour sur un mandat exigeant par Bruno Cristofoli et Xavier Normand, deux élus engagés.

Pour vous, qu'est-ce qu'être une commune participative ?

Xavier Normand - Ce pourrait être un horizon. Ce serait une commune dans laquelle chaque citoyen se sent

impliqué, est partie prenante, avec la possibilité de donner son avis et de participer aux décisions, en entrant dans la complexité de l'intérêt général. Ce serait une commune qui permettrait à chacune et à chacun d'exercer le plus pleinement possible sa citoyenneté, en intégrant les personnes qui ne votent pas : les adolescents, les étrangers non communautaires, etc. Pour moi, il s'agit donc de s'efforcer de faire advenir cette pleine citoyenneté, en faisant sa part, en ouvrant le plus possible la participation dans les décisions, en accompagnant et en faisant de la pédagogie dans ce sens.

Bruno Cristofoli - Il faut y mettre des moyens : aller chercher le plus de personnes possibles ou un panel le plus varié possible. Il faut également faciliter ces temps de participation, ils ne s'improvisent pas.

Que faites-vous de différent par rapport à une commune qui ne serait pas portée par une liste citoyenne ou qui ne serait pas dans une démarche participative ?

Xavier Normand - Nous mettons en place des instances et des processus qui visent à partager la décision qui incombe normalement à l'exécutif municipal : des commissions extra-municipales, des groupes de projets. Certaines communes sont allées jusqu'à créer des assemblées citoyennes. Avec des moyens et des lieux pour développer cette citoyenneté partagée.

Bruno Cristofoli - À Saint-Médard-en-Jalles, quand un sujet émerge, nous nous posons les questions suivantes : « *Est-ce que ce sujet peut-être partagé avec les habitants ? Peut-on les intégrer à la décision ?* ». Nous mettons alors en place un groupe d'étude projet qui mêle élus, agents, habitants, associations, personnes ressources sur le sujet. Nous ouvrons des séquences démocratiques, en faisant vivre un groupe pendant six mois, pour rénover une école, par exemple. Ce groupe, facilité avec les outils d'intelligence collective, construit une décision qui est ensuite entérinée en conseil municipal. À noter que nous posons en amont les éléments non négociables, en termes de budget et d'axes politiques.

Comment travaillez-vous sur la mobilisation ?

Xavier Normand - Au début, nous avons organisé des appels à volontariat, plus un peu de tirage au sort sur liste électorale. Et puis, finalement, nous avons développé le tirage au sort sur les adresses, accompagné avec du porte-à-porte pour aller chercher les gens.

Je peux vous donner un exemple reposant sur ce qu'on appelle « l'aller vers ». Nous avons ouvert un sondage avec la question suivante : « *Seriez-vous prêt à participer à un groupe projet sur la construction de l'espace de vie social ?* » Grâce à des démarches dans l'espace public, devant les restaurants ou à la sortie du supermarché, nous avons récolté 700 réponses. Pour une commune de 15 000 habitants c'est important, et 10 % de ces personnes étaient d'accord pour participer au projet de construction de l'espace de vie sociale. Pour mobiliser, il faut une volonté au départ, mettre des moyens humains et un vrai projet : ici, nous allions construire un nouveau lieu dans la commune !

Bruno Cristofoli – Pour lancer un groupe, nous organisons une réunion publique. Sont invités les acteurs ressources, tous ceux qui souhaitent participer, ainsi que des personnes tirées au sort. Le nombre de personnes de chaque groupe projet est ensuite défini : il est, par exemple, constitué de dix volontaires et de dix habitants tirés au sort.

Au-delà de démarches sur projets, avez-vous mis en place des démarches pérennes et transformatrices ?

Xavier Normand - Lorsqu'un promoteur vient avec un projet d'habitat collectif, au lieu de présenter le projet dans le bureau du maire, nous proposons à un petit comité de volontaires et de personnes tirées au sort d'analyser avec nous le projet. Les gens se sont mis dans la peau des élus ! À chaque fois, les discussions ont fait monter le niveau d'exigence et, souvent, le promoteur finissait par abandonner en disant que c'était trop compliqué ! Dans un contexte de développement urbain un peu trop important, cela nous a arrangés : plutôt que de demander plus de constructions, il est préférable de demander mieux ! Pour moi, cette façon de faire est transformatrice dans la posture des élus et des habitants ainsi que dans la façon de faire une politique publique.

Bruno Cristofoli - De notre côté, nous avons tenté la mise en place d'un conseil citoyen à qui nous avons confié des missions tout au long de l'année : les citoyens et citoyennes pouvaient interpeller les élus en posant des questions avant chaque conseil municipal. L'opposition a fait le choix de ne pas participer à ces temps-là, nous sommes donc restés dans un débat entre les citoyens et l'équipe majoritaire. Nous leur transmettions aussi, avant chaque réunion du conseil, toutes les délibérations. Ce fut décevant car le temps était trop court et nous ne pouvions pas faire évoluer les délibérations. À noter que ce groupe avait une autre mission : choisir les projets du budget participatif. Nous avons bâti ensemble les critères de bien commun, d'utilité sociale, de préservation de l'environnement qui permettaient, au travers d'un jugement majoritaire, de choisir les projets. Le vote des habitants étant lui consultatif.

Qu'est-ce que ça transforme dans votre rôle d' élu ?

Bruno Cristofoli – Il ne s'agit pas de croire qu'on va tout décider avec la population, mais il s'agit de mettre sur la table certains sujets qui nous semblent importants. Ces démarches sont exigeantes pour les services et les élus. Je prends l'exemple d'une école : dans ce groupe d'étude projet, nous étions arrivés à trois pistes possibles de bâtis pour faire évoluer l'école. Une fois les citoyens partis, les agents de la ville nous ont dit : « *On dessine lequel ?* » Nous leur avons répondu : « *On dessine les trois, parce qu'on a besoin des plans ou des esquisses pour pouvoir décider avec les citoyens* ». Mais d'habitude ce sont les élus qui tranchent...

Notre grande découverte a été effectivement le travail avec les agents de la ville. Au début, nous avons eu un peu d'incompréhension, il faut dire que nous leur avons compliqué les choses : les 25 élus de la majorité ont tous des délégations avec un fonctionnement en binôme ou en trinôme. Donc les services doivent savoir à la fois travailler avec une diversité d'élus et impliquer les citoyens.

Xavier Normand – Nous avons un peu transformé la gouvernance interne : nous avons à la fois mis en place des binômes ou des trinômes d'élus sur les projets et commissions et aucun élu ne dispose d'un budget propre pour ses politiques publiques et projets. Aucun élu ne peut dire : « mon budget ». Chaque année, tout est remis à plat avec la projection budgétaire travaillée collectivement et chaque binôme ou trinôme échange pour trouver la réponse. Nous évitons ainsi la solitude du décideur !

Ce qui a été très important pour nous également, c'est le travail avec les services de la commune. Les agents nous indiquaient que nous leur demandions trop, tout le temps. D'un côté, ils nous percevaient comme des donneurs d'ordre et, de l'autre, nous souhaitions qu'ils soient dans la construction collective avec nous... Nous leur avons expliqué qu'ils pouvaient nous dire « non ». Ce sont cinq années d'apprentissage d'un travail ensemble ! En fin de mandat, nous avons un projet d'administration et un parcours de formation des managers qui est le résultat de notre travail collectif.

Qu'est-ce que vous n'avez pas du tout réussi ?

Bruno Cristofoli – Nous avons eu du mal à faire fonctionner la démocratie de proximité dans les quartiers. Nous avons des binômes d'élus pour chacun des huit quartiers, mais nous n'avons jamais réussi à faire avancer concrètement cette approche de proximité.

Xavier Normand – Nous avons eu la même difficulté avec les agoras (assemblées) de quartier que nous n'avons pas réussi à faire vivre. Mais nous n'avons pas réussi non plus à concrétiser la démocratie à l'échelle intercommunale. Ce n'est pas vraiment un échec, c'est un angle mort, un impensé. Personne ne frappe à la porte de l'intercommunalité, sauf pour les déchets ou la facture de l'eau. Elle est vue comme un syndicat technique (lire article [Les intercommunalités en quête de démocratie](#)).

Qu'est-ce que vous aimeriez oser lors du prochain mandat ?

Bruno Cristofoli – Premier sujet : je souhaiterais travailler la notion d'assemblée citoyenne, en nous appuyant sur des idées portées par les habitants. Deuxième sujet : l'association des habitants à la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) qui cadre l'essentiel de la vie d'un mandat dans un contexte de renoncement, nos moyens étant de plus en plus réduits. Enfin, nous souhaitons avancer sur les chantiers participatifs, de façon très concrète.

Xavier Normand – J'aimerais associer les citoyennes et les citoyens à la définition de politiques publiques et à leur suivi d'une façon plus continue, plus globale et pas uniquement sur des projets précis. J'aimerais partager avec un groupe de citoyens la complexité des questions d'orientation et d'arbitrage budgétaires.

Un conseil à une liste qui se présenterait pour les municipales ?

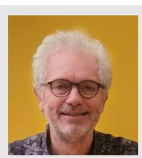
Bruno Cristofoli - Bien réfléchir au schéma de participation avec les habitants et à la gouvernance interne. Comment conserver la dynamique participative sans être rattrapé par le fonctionnement classique ?

Entretiens réalisés par Sylvie Barnezet



Bruno Cristofoli

Élu à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde) depuis 2008, Bruno Cristofoli est adjoint en charge de la vie démocratique et de la participation citoyenne. Il est l'un des fondateurs de Fréquence Commune, la coopérative créée en 2020 et qui accompagne les communes et les collectifs participatifs.



Xavier Normand

Xavier Normand, ingénieur et consultant en urbanisme durable, est maire de Castanet-Tolosan (Haute-Garonne, 15 000 habitants) depuis 2020. Le collectif Castanet en Commun, qui l'avait choisi comme tête de liste à l'issue d'une élection sans candidat, a placé la participation citoyenne au cœur de son projet. Cette expérience fait partie de celles qui ont été documentées dans le rapport "Prendre le pouvoir pour le partager" réalisé par Fréquence Commune en 2025.